



**COMMUNIQUÉ CONJOINT DE LA VISITE OFFICIELLE AU BÉNIN
DE S.E.M. MOHAMED BAZOUM, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DU NIGER**

1. A l'invitation de Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Bénin, Son Excellence Monsieur Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger, effectuée au Bénin, les 13 et 14 mars 2023, une visite officielle, à la tête d'une délégation de haut niveau composée de Ministres et de hauts fonctionnaires.

2. Le Chef de l'État nigérien et sa délégation ont été accueillis dans la ferveur et l'enthousiasme qui caractérisent les relations chaleureuses et fraternelles ayant toujours existé entre les deux pays et les deux peuples.

3. Leurs Excellences Monsieur Patrice TALON et Monsieur Mohamed BAZOUM se sont félicités de la qualité des relations d'amitié, de coopération et de bon voisinage qui lient le Bénin et le Niger.

4. Les deux Chefs d'Etat ont souligné la richesse du partenariat stratégique entre les deux pays notamment dans les domaines économique et commercial et ont réaffirmé leur ferme volonté d'œuvrer à son renforcement au bénéfice des deux Peuples. A cet égard, ils ont convenu d'opérationnaliser, dans les meilleurs délais possibles, la Commission mixte permanente de coopération entre les deux pays, en vue d'assurer le suivi régulier des questions d'intérêt commun.

5. Sur le plan sécuritaire, les Présidents TALON et BAZOUM ont évoqué la menace terroriste au Sahel et en Afrique de l'Ouest ainsi que son extension vers les pays côtiers. Le Président TALON a salué le leadership du Président Mohamed BAZOUM et la résilience du Peuple nigérien face à la menace terroriste. Les deux Chefs d'Etat se sont félicités de la signature de l'accord de

coopération militaire entre le Bénin et le Niger et ont convenu de renforcer la coopération en matière de sécurité et défense, à travers notamment des opérations militaires conjointes.

6. Les deux Chefs d'Etat ont également convenu de la signature de l'Accord consacrant la mise en œuvre de l'Arrêt du 12 juillet 2005 de la Cour internationale de Justice (CIJ), relatif à l'affaire du différend frontalier (Bénin/Niger).

7. Le Président Mohamed BAZOUM a félicité le Président Patrice TALON pour les performances économiques remarquables réalisées au Bénin sous son impulsion au cours des dernières années.

8. Le Président Patrice TALON a invité le Président BAZOUM et sa délégation à visiter les installations du Port autonome de Cotonou, la Station Terminale du Pipeline d'Exportation Niger-Bénin et la Zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ).

9. Sur le plan régional, les deux Chefs d'Etat ont exprimé leurs préoccupations face à la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire dans la sous-région. Saluant, les initiatives de réponse déjà prises au niveau communautaire ainsi que l'appui opérationnel de divers partenaires, ils ont insisté sur la nécessité de mettre en place des mécanismes de coopération, d'échange de renseignements et des opérations conjointes, en vue de faire face aux menaces à la paix et à la sécurité. Les deux Présidents ont encouragé les partenaires au développement à renforcer leurs appuis techniques et opérationnels aux pays en proie à la menace.

10. Au plan multilatéral, les Présidents TALON et BAZOUM ont réaffirmé leur attachement indéfectible au droit international et aux principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Ils ont fait part de leur profonde préoccupation face à la guerre en Ukraine qui perdure depuis plus d'un an, ses conséquences économiques et humanitaires et ses répercussions notamment sur les pays les plus vulnérables. Ils ont lancé un appel pour la cessation des hostilités et la recherche d'une solution pacifique impliquant toutes les parties prenantes.

11. Les deux Chefs d'État se sont, par ailleurs, félicités de leur convergence de vues sur l'ensemble des questions sous régionales et internationales, et ont encouragé leurs Ministres des Affaires étrangères à accroître les échanges politiques et diplomatiques.

12. Son Excellence Monsieur Mohamed BAZOUM a adressé une invitation à Son Homologue et Frère, Son Excellence Monsieur Patrice TALON, pour effectuer prochainement une visite officielle au Niger à une date à convenir par voie diplomatique.

Fait à Cotonou, le 13 mars 2023

Pour le Gouvernement de
la République du Bénin

S. E. M. Aurélien A. AGBÉNONCI

Pour le Gouvernement de
la République du Niger

S. E. M. Hassoumi MASSOUDOU